

ENGAGEMENT, HONNÊTETÉ, RESPECT, TRANSPARENCE **RÉUNION PUBLIQUE**

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST

Le mardi 9 décembre 2025 / 19 h 00

François-Xavier-Daigle – 4572, route 134 à Allardville (N.-B.) E8L 1E4

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
1.1 Minute de silence
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
5.1 Forum de discussion – CPAÉ
5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
7. Pour discussion ou décision du CED
7.1 Rétrospective des sept dernières années
8. Adoption des procès-verbaux – avis de motion
8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 novembre 2025
8.2 Suivis découlant des procès-verbaux
9. Vérification du rendement de la direction générale
9.1 Rapport de vérification de la direction générale
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
10.1 Rapports des comités
 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
 10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 novembre 2025
 10.1.2 Comité jeunesse
 10.1.2.1 Rapport
 10.1.3 Comité des politiques
 10.1.3.1 Rapport d'évaluation des politiques

- 10.1.3.1.1 Politique 1.0 – Engagement global en matière de gouverne
- 10.1.3.1.2 Politique 1.4 – Code de conduite des membres du CED
- 10.1.4 Comité d'évaluation de la direction générale

- 11. Renseignements
 - 11.1 Rapport de la présidente
 - 11.2 Correspondances
 - 11.2.1 Lettre ministre – Transfert d'une parcelle de terrain Le Tournesol
 - 11.2.2 Lettre ministre – Transfert d'une parcelle de terrain Carrefour Étudiant
 - 11.2.3 Lettre d'appui aux Agents et agentes de développement communautaire
- 12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)
- 13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public
- 14. Levée de la réunion

**RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 9 DÉCEMBRE 2025
HONNEUR AU MÉRITE**

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à 5 personnes :

- **Zachary McGraw**, élève de 8^{ème} année à l'école François-Xavier-Daigle dont la candidature a été proposée par Ginette Gallant, la direction de cette école.
- Madame **Hélène Hébert**, adjointe administrative à l'école François-Xavier-Daigle dont la candidature a été proposée par Ginette Gallant, la direction de cette école.
- Madame **Danie Ève Savoie**, enseignante ressource à l'école François-Xavier-Daigle dont la candidature a été proposée par la direction de cette école.
- Madame **Annie Brideau**, enseignante à l'école François-Xavier-Daigle dont la candidature a été proposée par la direction de cette école.
- Madame **Mélanie Doiron**, intervenante à l'école François-Xavier-Daigle dont la candidature a été proposée par la direction de cette école.

Zachary McGraw est un élève de 8^e année qui se démarque depuis plusieurs années par son leadership naturel et sa curiosité intellectuelle. Membre du Conseil des leaders depuis la 6^e année, il s'y illustre par son engagement constant et son sens des responsabilités. Sportif accompli, il a représenté la région Chaleur en athlétisme aux Jeux de l'Acadie l'an dernier et fait également partie de l'équipe de volleyball de l'école.

Cette année, il se distingue encore en devenant le premier élève de 8^e année à suivre des cours en ligne dans le cadre de l'école. De plus, il assume avec un camarade le rôle de gérant de la toute première cantine mise sur pied et gérée entièrement par les élèves, témoignant de sa fiabilité et de son esprit d'initiative.

Félicitations pour ton engagement remarquable et pour la contribution inspirante que tu apportes à la vie scolaire.

Mme **Hélène Hébert** occupe depuis plusieurs années le poste d'adjointe administrative, mais son rôle dépasse largement son titre officiel. Elle agit au quotidien comme soutien polyvalent auprès des élèves, incarnant tour à tour des fonctions d'infirmière, de confidente ou encore de figure rassurante. Qu'il s'agisse de blessures mineures, de moments d'émotion, d'objets oubliés ou de journées plus difficiles, elle accueille chaque élève avec calme, écoute et bienveillance, les aidant à retrouver leur équilibre avant de retourner en classe.

Son attitude positive et son sourire contribuent à créer un climat chaleureux au sein du secrétariat et de l'école en général. Reconnu pour sa disponibilité et sa capacité à trouver des solutions, même dans les situations imprévues, elle est également une collègue très appréciée.

Par son engagement quotidien et son sens de l'humanité, Mme Hélène joue un rôle essentiel dans la vie de l'établissement. Sa présence contribue à faire de l'école François-Xavier-Daigle un milieu plus accueillant, attentif et solidaire. Cette reconnaissance souligne l'importance et la valeur du travail qu'elle accomplit avec discrétion, mais dont l'impact se fait sentir chaque jour.

Félicitations pour cette reconnaissance pleinement méritée.

Mme **Danie Ève Savoie** a longtemps enseigné en 3^e année, où elle s'est démarquée par une approche bienveillante, une grande passion pour l'enseignement et une attention constante aux besoins des élèves. Il y a trois ans, elle a entrepris un congé d'études pour compléter une maîtrise en ressources. Depuis son retour, elle assume avec compétence les rôles d'enseignante ressource et d'enseignante en littératie au sein de l'école.

Guidée par une vision centrée sur l'élève, elle met en priorité le respect du rythme d'apprentissage de chacun et adapte ses interventions pour favoriser la progression de tous. Sa sensibilité, sa capacité d'écoute et son aptitude à établir des liens de confiance en font un soutien essentiel pour la communauté scolaire.

Artiste à ses moments libres, elle intègre parfois la musique dans ses pratiques pédagogiques, consciente de l'impact positif qu'elle peut avoir sur la concentration, la motivation et le bien-être des élèves. Certains élèves lui prêtent même un talent particulier : celui de faire tomber la neige — une affirmation encore à vérifier.

Dévouée et engagée, Mme Danie Ève reflète pleinement les valeurs de l'établissement, notamment le respect, la bienveillance, la collaboration et l'engagement. Elle représente une source d'inspiration pour ses collègues et un modèle positif pour l'ensemble du personnel et des élèves. Félicitations pour votre travail remarquable et votre impact positif au sein de votre école !

Mme Annie Brideau enseigne en 7^e et 8^e année et s'implique depuis plusieurs années comme représentante du personnel et secrétaire du CPAÉ. Elle joue également le rôle de monitrice du Conseil des leaders, où elle accompagne et motive les élèves avec dynamisme. Elle a aussi été PAR pendant plusieurs années au sein de l'école.

Très investie dans la vie parascolaire, Mme Annie se distingue par sa créativité et son engagement. Considérée comme la « scientifique de l'école », elle coordonne les activités scientifiques, notamment l'Expo-sciences. Elle passe aisément du laboratoire à l'amphithéâtre, où elle met en valeur les talents des élèves en théâtre et en improvisation, n'hésitant pas à endosser le rôle humoristique du « mauvais arbitre ». Innovante, elle a co-fondé avec une collègue le cours Créer, explorer et initier (CEI), s'inscrivant pleinement dans l'initiative d'école réimaginée. Discrète, travailleuse et profondément engagée, elle représente un modèle inspirant pour l'ensemble des élèves. Elle avait d'ailleurs déjà amorcé une transformation pédagogique dans sa classe avant même le lancement du projet d'école réimaginée au sein du district.

Félicitations pour votre dévouement exceptionnel et pour votre contribution remarquable à la vie scolaire.

Mme Mélanie Doiron occupe depuis plusieurs années le poste d'intervenante et se distingue par son engagement constant envers le bien-être des élèves. Avant même l'obtention d'une subvention gouvernementale, elle avait déjà mis en place un programme de petits déjeuners, dont elle assure elle-même l'approvisionnement et le service chaque matin, avec constance et bienveillance.

L'an dernier, elle a innové en intégrant certains élèves au processus d'achat des aliments, leur offrant ainsi une expérience éducative concrète en lien avec l'approche de l'école réimaginée. Chaque année, elle organise également un loto 10/49 afin d'amasser des fonds pour soutenir diverses activités destinées aux élèves. Elle est aussi à l'origine de l'initiative des cadeaux secrets de Noël pour les enfants dans le besoin, un projet qu'elle porte avec dévouement année après année.

Mme Mélanie ne ménage ni son temps ni ses efforts pour soutenir les élèves. Créative, elle met aussi son talent de décoratrice au service de l'école, notamment lors de la soirée de fin d'année des élèves de 8^e année.

Félicitations pour votre engagement exceptionnel et pour votre impact profond au sein de votre communauté scolaire.

Le Conseil d'éducation souhaite souligner **Monsieur Martin Savoie**, concierge à l'école L'Envolée, pour son engagement exemplaire, sa disponibilité constante et son attitude toujours positive. Véritable pilier de la communauté scolaire, il se distingue par sa bienveillance, son professionnalisme et son souci du bien-être de chacun. Apprécié de tous, Martin entretient une relation unique avec les élèves, qu'il accueille chaque jour avec respect, écoute et gentillesse, contribuant ainsi à un climat scolaire chaleureux et inclusif. Par son esprit d'équipe et son dévouement, il incarne les valeurs de respect, de collaboration et d'humanité qui enrichissent la vie de l'école.

Le Conseil d'éducation tient à vous remercier sincèrement pour votre apport à un milieu scolaire accueillant.

J'inviterais donc, **Zachary, Hélène, Dannie Ève, Annie et Mélanie** à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis.

Le Conseil d'éducation tient à féliciter chaleureusement chacune et chacun d'entre vous et à vous remercier sincèrement pour la contribution remarquable que vous apportez à votre communauté scolaire.

Le Conseil d'éducation souhaite exprimer ses plus sincères remerciements à tous les récipiendaires pour leur engagement exceptionnel et leur apport essentiel à la vie scolaire. Par la bienveillance, l'écoute et la présence rassurante de celles qui veillent au quotidien sur nos élèves, par la créativité et le dynamisme de celles qui réinventent l'apprentissage et enrichissent la vie parascolaire, par l'innovation et la passion de celles qui accompagnent chaque élève selon son rythme, et par l'initiative et le leadership inspirant de nos jeunes apprenants, chacune et chacun contribue à faire de notre école une communauté vivante, humaine et profondément engagée. Grâce à leurs actions, nos élèves évoluent dans un milieu où la collaboration, la responsabilité, la curiosité et la solidarité prennent tout leur sens.

Merci à toutes et tous !

Politiques ciblées

- 3.1.5
- 4.2



Rapport de vérification 2025 - Finalité : Soutenir une vie saine et équilibrée

Aperçu stratégique

Pour chacun des secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel du secteur selon leurs normes et leurs objectifs respectifs. Afin de répondre aux exigences des politiques 3.1 « *Relations avec le personnel* » et 4.0 « *Finalités* », voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

FINALITÉ 2 : SOUTENIR UNE VIE Saine ET ÉQUILIBRÉE

(Politique 4.2)



MISE À JOUR DE CETTE FINALITÉ POUR L'ANNÉE 2025-2026

Un forum de discussion portant sur les finalités du CEDSFNE a été organisé le 3 avril 2024, ce forum a permis d'obtenir la rétroaction de différents secteurs et des écoles afin d'envisager d'évoluer vers de nouvelles priorités à l'intérieur de chacune des finalités.

Pour la finalité « *Soutenir une vie saine et équilibrée* », il a été déterminé que la priorité choisie depuis 2021-2022 n'a pas atteint les objectifs espérés et l'équipe de coalition a opté pour le maintien de la priorité tout en précisant l'un des objectifs, celui du bien-être physique. En effet, l'équipe de la finalité poursuit le travail de la composante « **la personne apprenante voit à son bien-être mental, émotionnel et spirituel** » et « **la personne apprenante voit à son bien-être physique** ».

Soutenir une vie saine et équilibrée			
La personne apprenante voit à son bien-être mental, émotionnel et spirituel	Valorise la diversité et le respect des différences	La personne apprenante voit à son bien-être physique	Démontre son écoresponsabilité

La finalité poursuivra les actions suivantes :

Le financement des projets spéciaux

L'auto-évaluation de nos écoles sur l'échelle de mesure de notre finalité

Accompagnement de nos ambassadrices dans nos écoles

L'investissement en projets et budget dans la finalité « *Soutenir une vie saine et équilibrée* » :



Objectifs de la finalité « Soutenir une vie saine et équilibrée »

Promouvoir une relation saine avec l'alimentation

Cet objectif ne se limite pas à sensibiliser les élèves à une bonne nutrition, il vise à favoriser des relations saines et enrichissantes à l'alimentation. Entre autres en offrant des repas équilibrés conformes au Guide alimentaire canadien, tout en intégrant des activités pédagogiques autour de la nutrition. En cultivant une atmosphère positive où les aliments sains sont valorisés pour leurs bienfaits sur la santé, les élèves développent des habitudes alimentaires durables. En parallèle, la finalité

soutient de nombreux projets variés autour de l'alimentation permettant aux élèves de développer des compétences.

Promouvoir une relation saine avec l'activité physique

L'objectif de la promotion d'une relation saine à l'activité physique implique de créer un environnement inclusif et stimulant qui encourage les élèves à bouger régulièrement. En intégrant des activités physiques variées au quotidien, comme des jeux actifs, des cours d'éducation physique adaptés à chaque âge, et des pauses actives, les écoles permettent aux jeunes de découvrir le plaisir de bouger. L'objectif est de développer des habitudes positives en mettant l'accent sur les bienfaits physiques, mentaux et sociaux de l'activité physique, sans insister sur la performance. Offrir des opportunités équitables à tous, tout en sensibilisant sur l'importance d'un mode de vie actif, contribue à bâtir une base solide pour la santé et le bien-être des élèves à long terme.

Les indicateurs de réussites

• Sondage du Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (Politique 3.1.4) :

Le DSFNE utilise les données récoltées grâce au Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick du Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). Le CSNB assure une cueillette d'information au sujet du sentiment d'appartenance, de compétence et d'autonomie des apprenants.

L'objectif de ce sondage est d'étudier les perceptions, les attitudes et les comportements des personnes apprenantes dans divers domaines touchant au mieux-être.

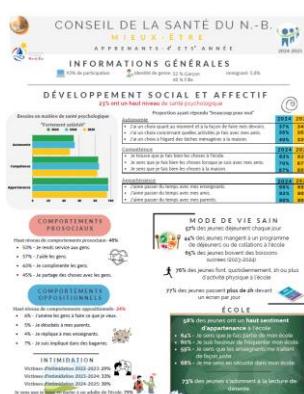
Quatre grandes thématiques sont abordées dans ce sondage :

- Santé physique
- École et communauté
- Consommation de substances
- Développement social et affectif

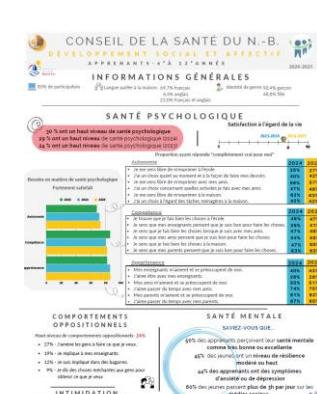
En début d'année scolaire, toutes les écoles du DSFNE reçoivent une monopage contenant les données les plus importantes de chacune de ces thématiques.

Les écoles peuvent utiliser ces données pour guider leurs actions et mettre certaines actions spécifiques dans leur plan d'amélioration d'école.

Mieux-être (4^e et 5^e année)



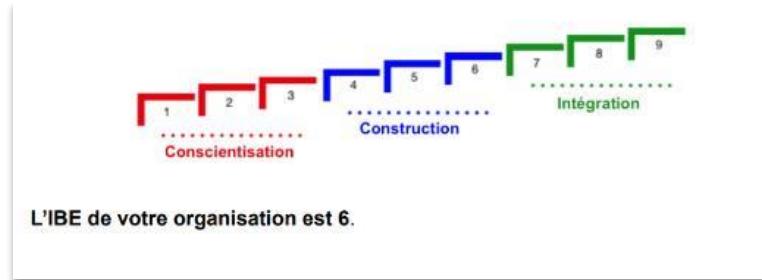
Développement social et affectif (6e à 12e année)



Santé et consommation (6^e à 12^e année)



Le sondage de l'IMER (Indice du mieux-être et de la résilience) était historiquement utilisé pour la récolte de donnée concernant les personnes apprenantes, l'IMER demeure soumis au personnel, celui-ci a été soumis en novembre 2024 et analysé en décembre 2024 :



• Échelle de mesure des finalités :

En janvier dernier, les équipes des finalités ont choisi d'harmoniser leurs pratiques en mettant à jour les échelles de cheminement. Ainsi, les trois échelles distinctes ont été réunies en une seule, plus claire et plus uniforme. Cette nouvelle échelle se distingue de l'ancienne par un vocabulaire simplifié, plus facile à comprendre et à s'approprier. Elle présente également un changement majeur : plutôt que d'évaluer les apprenants, elle s'intéresse désormais à la façon dont les enseignants transmettent les finalités aux élèves.

Échelle de mesure des finalités du CED					
		Niveau visé			
		INITIATION ET SENSIBILISATION	DÉVELOPPEMENT	APPROFONDISSEMENT	INTÉGRATION
 Soutenir une vie saine et équilibrée	2020-2026 L'apprenant voit à son bien-être mental, émotionnel et spirituel.	<input type="checkbox"/> Le taux du haut niveau de santé psychologique (6-12) du Conseil de la santé du N.-B. est 10% ou moins. *voir lien dans le Profil d'école (Pour les écoles M-5*, utilisez la donnée 4-3*).	<input type="checkbox"/> Le taux du haut niveau de santé psychologique (6-12) du Conseil de la santé du N.-B. est entre 11% et 24%. *voir lien dans le Profil d'école (Pour les écoles M-5*, utilisez la donnée 4-3*).	<input type="checkbox"/> Le taux du haut niveau de santé psychologique (6-12) du Conseil de la santé du N.-B. est entre 25% et 34%. *voir lien dans le Profil d'école (Pour les écoles M-5*, utilisez la donnée 4-3*).	<input type="checkbox"/> Le taux du haut niveau de santé psychologique (6-12) du Conseil de la santé du N.-B. est plus de 35%. *voir lien dans le Profil d'école (Pour les écoles M-5*, utilisez la donnée 4-3*).
	2024-2026 L'apprenant voit à son bien-être physique	<input type="checkbox"/> L'école offre des cours d'éducation physique selon le régime pédagogique.	<input type="checkbox"/> L'école offre des cours d'éducation physique selon le régime pédagogique. <input type="checkbox"/> L'école offre de l'activité physique pour tous 1 fois par semaine.	<input type="checkbox"/> L'école offre des cours d'éducation physique selon le régime pédagogique. <input type="checkbox"/> L'école offre de l'activité physique pour tous 2 à 4 fois par semaine.	<input type="checkbox"/> L'école offre des cours d'éducation physique selon le régime pédagogique. <input type="checkbox"/> L'école offre de l'activité physique pour tous 2 à 4 fois par semaine. <input type="checkbox"/> Les apprenants participent à la planification et la mise en œuvre de l'offre d'activité physique.

Pour l'année en cours, le niveau visé est « **Approfondissement** », toujours sur la base de l'autoévaluation. Les écoles se sont évaluées une première fois lors de la présentation en janvier dernier, puis à nouveau en juin 2025. Les résultats montrent une progression constante : plusieurs écoles avancent vers le niveau « **Développement** », tandis que certaines atteignent le niveau « **Approfondissement** ».

Les écoles migrent vers le niveau 3 de l'échelle des finalités- janvier					Les écoles migrent vers le niveau 3 de l'échelle des finalités- juin				
Finalités	Initiation et sensibilisation	Développement	Approfondissement	Intégration	Finalités	Initiation et sensibilisation	Développement	Approfondissement	Intégration
L'apprenant voit à son bien-être mental, émotionnel et spirituel.	0%	38% 13 écoles	32% 11 écoles	29% 10 écoles	L'apprenant voit à son bien-être mental, émotionnel et spirituel.	0%	29% 10 écoles	47% 16 écoles	24% 8 écoles
L'apprenant voit à son bien-être physique.	58% 20 écoles	30% 10 écoles	12% 4 écoles	0%	L'apprenant voit à son bien-être physique.	41% 14 écoles	41% 14 écoles	18% 6 écoles	0%

LES PROJETS CONCRÉTISÉS

Guide mieux-être DSFNE



Le Guide mieux-être DSFNE a été lancé en août 2025 auprès des écoles, des centres d'appui et de l'ensemble de la communauté. Son objectif est d'accompagner les lecteurs vers une alimentation saine et équilibrée, en s'appuyant sur des ressources fiables comme le Guide alimentaire canadien et en rappelant les principes de la politique 711 (Annexe 1).

Le guide se divise en trois sections :

1. **Une offre alimentaire équilibrée** : présentation de ressources crédibles et exemples concrets de la manière dont les écoles intègrent une saine alimentation dans leurs apprentissages expérientiels.
2. **Bouger pour mieux apprendre** : idées et actions pour encourager l'activité physique en milieu scolaire.
3. **Campagnes de financement et projets coup de cœur** : initiatives inspirantes qui soutiennent la santé et le mieux-être.

Le financement de projets spéciaux

Dans le cadre du budget alloué à la finalité *Soutenir une vie saine et équilibrée*, plus de 21 écoles ont bénéficié de fonds en 2024-2025 pour réaliser des projets innovants.

En voici quelques exemples :

- **Comptoirs à salades offerts gratuitement** une fois par semaine à l'école Marguerite-Bourgeoys, souvent garnie de micropousses cultivées par les élèves de la maternelle et de légumes cultivés par les élèves de la 3^e année.
- **Achat de draisiniennes** pour initier les élèves de l'école Univers Jeunesse au vélo à deux roues. Grâce à l'installation de skis, les vélos d'équilibres ont pu être utilisés toute l'année.
- **Projet de visite-échange** entre l'école le Domaine-Étudiant et Le Tremplin pour s'inspirer et développer le modèle de cuisine éducative dans les classes de 6^e années.
- **Achat de trottinettes de neige** pour les élèves de l'école La Source.
- **Activités sportives ouvertes à tous** à l'école Le Tremplin, sans frais élevés ni compétition tels que l'ultimate frisbee, le pickleball, le tennis ou le badminton.

Les personnes ambassadrices de la finalité

Dans l'optique de poursuivre l'amélioration du mieux-être du personnel et des personnes apprenantes du DSFNE, **deux personnes ambassadrices** du mieux-être sont identifiées dans chacune de nos 33 écoles. Elles agissent comme point de contact pour la promotion du bien-être dans nos écoles. Elles disposent d'informations et d'outils tirés du guide provincial sur le mieux-être, et elles encouragent la mise en place d'initiatives positives et de pratiques inspirantes. Elles contribuent ainsi à renforcer une culture bienveillante dans l'ensemble de nos écoles.

Ce qui est offert aux personnes ambassadrice :

- Réseautage avec les autres personnes ambassadrices de nos 33 écoles incluant un TEAMS pour le partage d'informations;
- Une rencontre de réseautage provincial coordonnée par le ministère entre les différentes personnes ambassadrices des Districts scolaires francophones;
- Des ressources et des idées d'activités à animer de façon trimestrielle avec le personnel lors des CAP;
- Un moment permettant d'effectuer une formation autoportante au sujet du mieux-être.

Projet : Trousse pour le développement de l'intelligence émotionnelle

Cette trousse est un partenariat entre le projet de littératie structurée et la finalité « *Soutenir une vie saine et équilibrée* ». Il s'agit d'une trousse de littératie structurée pour le développement de l'intelligence émotionnelle des petits (niveaux visés : maternelle). Ce projet permet de consolider des compétences du curriculum tout en utilisant des activités interactives, des histoires inspirantes pour les petits et des discussions animées en salle de classe en lien avec l'intelligence émotionnelle. Cette trousse est activement présente dans nos salles de classe depuis l'hiver 2024.

Les personnes enseignantes poursuivent l'utilisation des ressources à jour qui se trouve dans la trousse afin de bâtir et renforcer les compétences socioaffectives des petits pour ainsi renforcer leur mieux-être. Nous avons bonifié les trousse à l'hiver 2025 avec l'ajout de la collection Catimini des Éditions Midi trente (voir image ci-contre).

L'intelligence émotionnelle est une compétence essentielle qui permet aux enfants de **reconnaître leurs propres émotions**, de **comprendre celle des autres** et **d'apprendre à interagir de manière constructive** avec ses pairs, face aux diverses situations de la vie. En renforçant leur capacité à exprimer leurs sentiments, à résoudre les conflits de manière respectueuse et à développer des relations positives, les apprenants deviendront donc des individus plus équilibrés et confiants.



QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS APPROUVÉS 2025-2026

Soumission de projets spéciaux par les écoles

Voici quelques exemples de projets spéciaux soumis par les écoles dans le cadre de la nouvelle orientation choisie par l'équipe de la Finalité :

- Univers Jeunesse – Achat de vélos extérieurs**
Achat de vélos d'extérieur afin de permettre à des classes complètes de profiter d'activités physiques stimulantes et d'encourager les saines habitudes de vie.
- École La Relève – Collations de fruits exotiques**
Offre de collations de fruits exotiques pour diversifier l'alimentation des élèves et leur faire découvrir de nouvelles saveurs.
- École Marguerite-Bourgeoys – Projets alimentaires**
Projet de culture de pousses alimentaires pour bonifier l'alimentation des élèves, incluant l'achat d'une machine à crème glacée maison et à yogourt maison. Une visite à l'épicerie est prévue pour les trois classes participantes afin de comparer différentes versions d'aliments (version A vs version bonifiée).
- École Mosaïque du Nord – Bar à salade**
Achat d'un bar à salade ainsi que le financement nécessaire pour l'approvisionner, dans le but de promouvoir une alimentation variée et équilibrée.
- Domaine étudiant – Supports à vélos extérieurs**
Achat de supports à vélos extérieurs visant à encourager les déplacements actifs et à soutenir les élèves qui souhaitent venir à l'école à vélo.

- **Académie Notre-Dame – Activités sportives et alimentaires**
Mise en place de différentes activités sportives et initiatives liées à l'alimentation afin de promouvoir le bien-être global des élèves.
- **École Marie-Esther – Bar à salade et culture alimentaire diversifiée**
Mise en place d'un bar à salade et d'activités de sensibilisation pour encourager une culture alimentaire variée et équilibrée.



Guide alimentaire canadien

Mangez des légumes et des fruits en abondance



Consommez des aliments protéinés



Faites de l'eau votre boisson de choix

Choisissez des aliments à grains entiers



“ LE CLUB DES PETITS DÉJEUNERS EST POUR TOUS! ”



Retour sur la politique 711

5.1 Un environnement scolaire favorable à l'alimentation plus saine aide les élèves à atteindre leur plein potentiel en leur fournissant les compétences, le soutien social, l'éducation et le renforcement environnemental dont ils ont besoin pour **adopter des habitudes alimentaires et des attitudes saines pour toute la vie**.

5.4 L'objectif principal de la vente d'aliments et de boissons dans les écoles est d'assurer une alimentation saine aux élèves, et non de générer des profits ou de commercialiser des produits.

6.1.1 Le personnel scolaire créera un environnement sécuritaire, supervisé de façon appropriée, agréable et positif en matière d'alimentation. Cela inclut une période de temps et un espace adéquat pour manger, et implique de faire confiance aux élèves quant au fait qu'ils **mangeront selon leur appétit**.

7.4 Les écoles et les CPAÉ sont encouragés à utiliser **l'Annexe C - Étapes vers l'amélioration de l'alimentation en milieu scolaire** comme outil pour établir les objectifs afin de soutenir l'environnement scolaire favorable à l'alimentation plus saine.

Annexe A - Exigences en matière d'aliments et de boissons

Annexe B - Produits à la carte



Politique 711

ANNEXE 2



CONSEIL DE LA SANTÉ DU N.-B.

MIEUX - ÊTRE

APPRENANTS - 4^e ET 5^e ANNÉE



2024-2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES



92% de participation



Identité de genre: 52 % Garçon
48 % Fille

Immigrant: 5,8%

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFECTIF

23% ont un haut niveau de santé psychologique



Autonomie

Proportion ayant répondu "beaucoup pour moi"

	2024	2025
J'ai un choix quant au moment et à la façon de faire mes devoirs.	37%	34%
J'ai un choix concernant quelles activités je fais avec mes amis.	35%	35%
J'ai un choix à l'égard des tâches ménagères à la maison.	40%	33%

Compétence

2024 2025

	2024	2025
Je trouve que je fais bien les choses à l'école.	63%	62%
Je sens que je fais bien les choses lorsque je suis avec mes amis.	70%	67%
Je sens que je fais bien les choses à la maison.	57%	55%

Appartenance

2024 2025

	2024	2025
J'aime passer du temps avec mes enseignants.	65%	65%
J'aime passer du temps avec mes amis.	92%	90%
J'aime passer du temps avec mes parents.	90%	90%

COMPORTEMENTS PROSOCIAUX

Haut niveau de comportements prosociaux- 48%

- 53% - Je rends service aux gens.
- 57% - J'aide les gens.
- 63% - Je complimente les gens.
- 45% - Je partage des choses avec les gens.



COMPORTEMENTS OPPOSITIONNELS

Haut niveau de comportements oppositionnels- 24%

- 6% - J'amène les gens à faire ce que je veux.
- 5% - Je désobéis à mes parents.
- 4% - Je réplique à mes enseignants.
- 7% - Je suis impliqué dans des bagarres.



INTIMIDATION

Victimes d'intimidation 2022-2023: 29%



Victimes d'intimidation 2023-2024: 33%



Victimes d'intimidation 2024-2025: 30%

Je sens que je peux en parler à un adulte de l'école. 79%

MODE DE VIE SAIN

57% des jeunes déjeunent chaque jour



44% des jeunes mangent à un programme de déjeuners ou de collations à l'école

65% des jeunes boivent des boissons sucrées (2023-2024)



76% des jeunes font, quotidiennement, 1h ou plus d'activité physique à l'école



77% des jeunes passent plus de 2h devant un écran par jour

ÉCOLE

58% des jeunes ont un haut sentiment d'appartenance à l'école

- 64% - Je sens que je fais partie de mon école.
- 60% - Je suis heureux de fréquenter mon école.
- 59% - Je sens que les enseignants me traitent de façon juste.
- 68% - Je me sens en sécurité dans mon école.

73% des jeunes s'adonnent à la lecture de détente.



ANNEXE 3



CONSEIL DE LA SANTÉ DU N.-B.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFECTIF

APPRENANTS - 6^e À 12^e ANNÉE



2024-2025



85% de participation



Langue parlée à la maison: 69,7% français
6,4% anglais
22,0% français et anglais

Identité de genre: 50,4% garçon
48,8% fille

INFORMATIONS GÉNÉRALES



30 % ont un haut niveau de santé psychologique

29 % ont un haut niveau de santé psychologique (2024)

24 % ont un haut niveau de santé psychologique (2023)

Satisfaction à l'égard de la vie



Proportion ayant répondu "complètement vrai pour moi"

Besoins en matière de santé psychologique

Fortement satisfait

● 2023 ● 2024 ● 2025

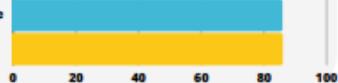
Autonomie



Compétence



Appartenance



Autonomie

- Je me sens libre de m'exprimer à l'école.
- J'ai un choix quant au moment et à la façon de faire mes devoirs.
- Je me sens libre de m'exprimer avec mes amis.
- J'ai un choix concernant quelles activités je fais avec mes amis.
- Je me sens libre de m'exprimer à la maison.
- J'ai un choix à l'égard des tâches ménagères à la maison.

2024 2025

25% 27%

40% 42%

56% 57%

47% 48%

62% 63%

42% 42%

Compétence

- Je trouve que je fais bien les choses à l'école.
- Je sens que mes enseignants pensent que je suis bon pour faire les choses.
- Je sens que je fais bien les choses lorsque je suis avec mes amis.
- Je sens que mes amis pensent que je suis bon pour faire les choses.
- Je sens que je fais bien les choses à la maison.
- Je sens que mes parents pensent que je suis bon pour faire les choses.

2024 2025

45% 47%

39% 41%

47% 48%

44% 45%

47% 50%

63% 63%

Appartenance

- Mes enseignants m'aiment et se préoccupent de moi.
- J'aime être avec mes enseignants.
- Mes amis m'aiment et se préoccupent de moi.
- J'aime passer du temps avec mes amis.
- Mes parents m'aiment et se préoccupent de moi.
- J'aime passer du temps avec mes parents.

2024 2025

40% 43%

26% 28%

50% 51%

74% 75%

81% 82%

67% 65%

COMPORTEMENTS OPPOSITIONNELS

Haut niveau de comportements oppositionnels - 24%

- 27% - J'amène les gens à faire ce que je veux.
- 19% - Je réplique à mes enseignants.
- 12% - Je suis impliqué dans des bagarres.
- 9% - Je dis des choses méchantes aux gens pour obtenir ce que je veux



INTIMIDATION

Victime d'intimidation, 2 derniers mois - 42%

SANTÉ MENTALE

SAVIEZ-VOUS QUE...

50% des apprenants perçoivent leur santé mentale comme très bonne ou excellente

45% des jeunes ont un niveau de résilience modéré ou haut

44% des apprenants ont des symptômes d'anxiété ou de dépression

60% des jeunes passent plus de 3h par jour sur les médias sociaux



ANNEXE 4



CONSEIL DE LA SANTÉ DU N.-B.



SANTÉ PHYSIQUE ET
CONSOMMATION DE SUBSTANCES

ÉLÈVES DE LA 6^E À LA 12^E ANNÉE



2024-2025

ALIMENTATION SAINTE

Choix alimentaires

- 50% - Mangent des légumes ou des fruits 5 fois ou plus par jour
- 38% - Mangent des aliments hautement transformés 1 fois par jour ou aucune
- **64% - Boivent des boissons sucrées**
- 18% - Boivent des boissons énergisantes



Obstacles au déjeuner (2023-2024)

- 40% - N'ont pas faim
- 22% - N'ont pas le temps
- 13% - Se sentent malade après le déjeuner
- 8% - Essaient de perdre du poids
- 2% - N'ont rien à manger à la maison



Habitudes alimentaires (2023-2024)

- 39% - Déjeunent quotidiennement
- 53% - Soupent avec la famille ou des amis quotidiennement
- 17% - Ont mangé 3 fois ou plus un repas d'un restaurant-minute, 7 derniers jours
- 16% - Ont mangé 7 fois ou plus en utilisant un appareil électronique, 7 derniers jours



58 % disent avoir une **excellente ou très bonne santé**

29 % ont un **surpoids ou obésité**

MOUVEMENT ET REPOS

Activité physique

- 21% - font 1h ou plus d'activité physique quotidienne



Sommeil

70% dorment plus de 8h par nuit



Temps d'écran

- 87% passent plus de 2h devant un écran les jours de semaine
- 90% utilisent un appareil électronique avant le coucher (2023-2024)



CONSOMMATIONS

Cigarette

- 5,6% - Fument quotidiennement ou occasionnellement



Vapotage

- 12,2% - Vapotent quotidiennement ou occasionnellement



Alcool

- 21,7% - Consommation régulière



Cannabis

- 2,2% - Consommation quotidienne



Drogues

utilisées à l'exception du tabac, de l'alcool et du cannabis

29 % disent avoir utilisés **d'autres drogues** à l'exception du tabac, de l'alcool et du cannabis pour obtenir une sensation d'euphorie (un "high")



- 27,0% - Médicaments pour la toux
- 3,9% - Stimulants

- 2,0% - Cocaïne

- 2,4% - Sédatifs

- 2,6% - LSD et autres hallucinogènes

- 1,7% - Ecstasy, MDMA



SÉCURITÉ

- 15% - Conducteur d'un VTT sous l'influence de l'alcool ou de drogues
- 19% - Passager dans un véhicule routier conduit par quelqu'un sous l'influence de l'alcool et de drogues, 12 derniers mois

VIOLENCE SEXUELLE

- 14% - Ont été agressés sexuellement.
- 11% - Victimes de violence dans les fréquentations, 12 derniers mois.
- 65% - Savent quand ils peuvent légalement consentir à l'activité sexuelle.

District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2025-2026

Budget d'exploitation en date du 30 novembre 2025

Activité	Budget	Dépenses en date du		Dépenses réelles
	25-26	30-11-25	Solde	24-25
Dépenses régulières				
Indemnité par réunion	30 000 \$	11 750 \$	18 250 \$	27 500 \$
Per diem	25 000 \$	10 200 \$	14 800 \$	26 550 \$
	55 000 \$	21 950 \$	33 050 \$	54 050 \$
Congrès / conférences / formation				
Participation	12 500 \$	7 712 \$	4 788 \$	11 465 \$
	12 500 \$	7 712 \$	4 788 \$	11 465 \$
Réunions du CED				
annonces	500 \$		500 \$	- \$
Pauses et location de salles	2 500 \$	4 462 \$	(1 962) \$	6 782 \$
Fournitures / équipement	500 \$	- \$	500 \$	- \$
Autres services	- \$		- \$	2 346 \$
	3 500 \$	4 462 \$	(962) \$	9 128 \$
Dépenses des membres du CED				
Frais de déplacement	42 500 \$	26 894 \$	15 606 \$	44 141 \$
Autres fournitures	500 \$	112 \$	388 \$	969 \$
Communication (Internet / cellulaire)	6 000 \$	2 567 \$	3 433 \$	7 269 \$
	49 000 \$	29 574 \$	19 426 \$	52 379 \$
CPAÉ				
Formation pour les membres	2 000 \$		2 000 \$	4 085 \$
	2 000 \$	- \$	2 000 \$	4 085 \$
Communication / promotion				
Articles promotionnels	500 \$	- \$	500 \$	- \$
Information aux parents	500 \$		500 \$	390 \$
Publicité pour les événements	1 000 \$	1 416 \$	(416) \$	5 183 \$
	2 000 \$	1 416 \$	584 \$	5 573 \$
Autres dépenses du CED				
Honoraires professionnels / frais légaux / consultations	50 000 \$	50 800 \$	(800) \$	43 934 \$
Conseil jeunesse	4 000 \$	427 \$	3 573 \$	9 512 \$
Bourses	7 000 \$	- \$	7 000 \$	7 000 \$
Autres activités	35 000 \$	15 942 \$	19 058 \$	42 519 \$
	96 000 \$	67 169 \$	28 831 \$	102 965 \$
Total	220 000 \$	132 282 \$	87 718 \$	239 645 \$

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.0 Engagement général en matière de gouverne

1.0 Engagement général en matière de gouverne

En raison de la mission particulière de l'école francophone, le Conseil gouverne selon les principes juridiques afférents à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés et de la jurisprudence qui l'a interprétée*.

D'une façon générale, le Conseil a pour objectif de veiller au nom de la population qu'il représente, à ce que le district scolaire obtienne les résultats appropriés, pour les personnes appropriées, à un coût approprié (tels qu'énoncés dans la politique du Conseil sur les Fins), et évite les actions et les situations inacceptables (telles qu'interdites dans les politiques du Conseil sur les limites à la direction générale).

1.0.1 Mission particulière de l'école francophone et le transport scolaire

- a) Étant donné que le Conseil gouverne selon les principes juridiques afférents à l'article 23 et de la jurisprudence qui l'a interprétée;
- b) Étant donné que l'une des missions des Conseils d'éducation de districts francophones est de participer à la promotion et au développement de la communauté de langue française en assurant un milieu d'éducation francophone; et
- c) Étant donné que le système d'éducation du Nouveau-Brunswick est structuré et géré selon le principe de la dualité linguistique qui reconnaît l'existence de deux secteurs d'éducation distincts;

Le Conseil est d'avis que le transport scolaire relève de la dimension culturelle et linguistique et ainsi du pouvoir exclusif de gestion que lui confère l'article 23 de la *Charte*.

Pour cette raison, le Conseil d'éducation :

- assure aux élèves une expérience complète depuis le moment où ils et elles quittent le domicile familial pour aller à l'école jusqu'à leur retour à la maison et durant toutes les activités parascolaires relevant de la responsabilité de l'école. Pour cette raison, seul le Conseil d'éducation pourra permettre, pour des cas très particuliers bien documentés et selon des conditions très précises, des situations où des élèves de la majorité sont transportés avec les élèves du district scolaire francophone.

Document en annexe A – « Interprétation de la politique »

POLITIQUES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

1.0 Processus de gouverne

1.0 Engagement général en matière de gouverne

En raison de la mission particulière de l'école francophone, le Conseil gouverne selon les principes juridiques afférents à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés et de la jurisprudence qui l'a interprétée*.

D'une façon générale, le Conseil a pour objectif de veiller, au nom de la population qu'il représente, à ce que le district scolaire obtienne les résultats appropriés, pour les personnes appropriées, à un coût approprié (tels qu'énoncés dans la politique du Conseil sur les fins), et évite les actions et les situations inacceptables (telles qu'interdites dans les politiques du Conseil sur les limites à la direction générale).

1.0 Processus de gouvernance

1.1 Mission particulière de l'école francophone et le transport scolaire

Étant donné que le Conseil gouverne selon les principes juridiques afférents à l'article 23 et de la jurisprudence qui l'a interprétée;

(L'article 23 de la *Charte* est l'article fondateur des pouvoirs et du mandat des Conseils d'éducation de district francophones dont les membres sont fiduciaires des droits que cet article confère aux ayants droit. Toutes les actions et décisions des Conseils d'éducation de district francophones doivent être conformes aux obligations et droits reconnus par cet article.

L'article 23 a préséances sur la Loi sur l'Éducation et ses règlements, ainsi que sur toutes politiques ou directives émises par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

L'article 23 codifie les règles relatives aux droits concernant l'instruction dans la langue de la minorité lesquels confèrent un statut spécial à la communauté linguistique de langue française du Nouveau-Brunswick.

L'article 23 sert à réaliser l'égalité réelle dans le contexte particulier de la communauté linguistique minoritaire de langue française du Nouveau-Brunswick en assurant un traitement différent pour répondre aux besoins particuliers de cette communauté.)

Étant donné que l'une des missions des Conseils d'éducation de districts francophones est de participer à la promotion et au développement de la communauté de langue française en assurant un milieu d'éducation francophone; et

Étant donné que le système d'éducation du Nouveau-Brunswick est structuré et géré selon le principe de la dualité linguistique qui reconnaît l'existence de deux secteurs d'éducation distincts;

Le Conseil est d'avis que le transport scolaire relève de la dimension culturelle et linguistique et ainsi du pouvoir exclusif de gestion que lui confère l'article 23 de la *Charte*. Pour cette raison, le Conseil d'éducation assurera aux élèves une expérience complète depuis le moment où ils et elles quittent le domicile familial pour aller à l'école jusqu'à leur retour à la maison et durant toutes les activités parascolaires relevant de la responsabilité de l'école. Pour cette raison, seul le Conseil d'éducation pourra permettre, pour des cas très particuliers bien documentés et selon des conditions très précises, des situations où des élèves de la majorité sont transportés avec les élèves du district scolaire francophone.

1

PROCESSUS DE GOUVERNE

1.4 Code de conduite des membres du Conseil

Sur les plans déontologique, professionnel et légal, le Conseil et les membres du Conseil s'engagent individuellement et collectivement à afficher une conduite exemplaire, à faire bon usage de leur autorité et à respecter le décorum dans l'exercice de leurs fonctions, tout en respectant les valeurs du Conseil.

- 1.4.1 Les membres du Conseil doivent accorder une loyauté indéfectible aux intérêts de la communauté. Ces intérêts auront préséances sur tout autre groupe d'intérêt quel qu'il soit, y compris les intérêts personnels de tout membre agissant comme client des services de l'organisation;
- 1.4.2 Les membres du Conseil se référeront à l'article 33 du règlement 2001-48 de la Loi sur l'éducation en ce qui concerne les conflits d'intérêt;
- 1.4.3 Les membres ne doivent pas exercer une autorité individuelle sur le district scolaire :
 - a) Les membres ne peuvent exercer aucune autorité sur la direction générale ou sur le personnel à moins que les politiques du Conseil ne les y autorisent expressément;
 - b) Les membres, dans leurs relations avec le public, la presse ou d'autres entités, ne sont pas autorisés à parler au nom du Conseil.
 - c) Les membres ne portent aucun jugement individuel sur le rendement de la direction générale ou d'un membre du personnel sauf si ce rendement est évalué en relation avec des politiques du Conseil et selon la procédure officielle.
- 1.4.4 Les membres du Conseil doivent respecter la confidentialité concernant les questions visant certains élèves en particulier, le personnel, les questions juridiques ou tout autre sujet considéré confidentiel par le Conseil.

Conseil d'éducation DSFNE
Réunion ordinaire du mardi 9 décembre 2025
École François-Xavier-Daigle d'Allardville

Rapport de la présidence : Période du 13 novembre au 9 décembre 2025

Date	Lieu	Activités
13 novembre	Virtuel	Session de formation pour les CPAÉ
18 novembre	Virtuel	Réunion de travail avec élève conseillère et responsable des comm. Préparation réunion du CJCED
19 novembre	Virtuel	Réunion Regroupement des CED. Sujets abordés notamment : Points de discussions pour la rencontre mensuelle avec le MEDPE, Académie des élus et organisation d'une rencontre avec les partenaires en éducations
20 novembre	Virtuel Caraquet	Réunion du comité d'encadrement des États généraux en Acadie Réunion du CPAÉ de la PLM
24 novembre	Virtuel	Réunion de travail avec vp, dg, dg désignée, et conseillère exécutive
25 novembre	Bathurst Virtuel Virtuel	Réunion du CJCED Réunion mensuelle avec le MEDPE. Points à l'ODJ : 1) Transport scolaire 2) Consultation prébudgétaire avec les CED 3) Politique 126 4) Inclusion (mise en place d'un comité multipartite) 5) Recrutement du personnel enseignant dans les prochaines années – mise à jour du tableau de février 2025. Réunion du CPAÉ de l'école Terre des Jeunes de Paquetville
26 novembre	Virtuel	Réunion du comité d'évaluation de la direction générale
1 ^{er} décembre	Virtuel	Réunion avec la Firme Discitus relative à la formation des élus dans le cadre de l'Académie des élus Réunion de travail avec vp, dg désignée, conseillère exécutive préparation réunion du CED 9 décembre
2 décembre	Edmundston	Conférence de presse : Annonce des dates et lieu des États généraux en Acadie. Présentation des membres du Comité d'encadrement.
3 décembre	Caraquet	Ouverture officielle du Hang'Art à la PLM. Il s'agit d'un nouveau local créatif multifonctionnel. Grâce à l'initiative d'une enseignante de l'école, madame Liette Thériault, cet espace a été conçu pour favoriser la créativité, la collaboration et le bien-être des élèves et du personnel.

		<p>Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du Labos Créatifs, les clubs Richelieu de Paquetville et Caraquet, et d'un don de la succession feu David Parisé, ancien directeur de la PLM. De nombreuses personnes, dignitaires, donateurs, membres de la direction du DSFNE, élèves, étaient présents au dévoilement de ce lieu qui se veut inspirant, inclusif et accessible à toutes et tous.</p> <p>Réunion du CPAÉ de l'école Univers Jeunesse de Bertrand</p>
4 décembre	Caraquet	<p>Budget d'immobilisation : Enregistrement, Entrevue pour la Télé de Radio Canada Enregistrement, Entrevue pour CHAU / TVA</p>
	Shippagan	<p>Réunion du comité d'évaluation de la direction générale Réunion de travail supplémentaire du CED / Souper de groupe</p>
5 décembre	Téléphone	<p>Entrevue en direct à l'émission la Matinale (Budget d'immobilisation) Entrevue avec l'Acadie Nouvelle</p>
8 décembre	Petit-Rocher	<p>Rencontre avec la ministre de l'EDPE Ouverture du Hub Alimentaire Chaleur (programme des petits-déjeuners)</p>
9 décembre	Allardville	<p>Réunion de travail et publique du CED à l'école François-Xavier-Daigle d'Allardville.</p>
Durant la période		<p>Conversations avec dg, conseillère exécutive, consultante auprès du regroupement des CED, responsable des communications et relation stratégique. Conversation avec présidences ; Lecture et réponses aux différents courriels et textos, lectures et rétroaction à des documents pour réunions, entrevue avec médias...</p>

Ghislaine Foulem,
Présidente CÉDSFNE



ENVOI PAR COURRIEL

Le 20 novembre 2025

L'honorable Claire Johnson

Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King - Place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9
claire.johnson@gnb.ca

Madame la Ministre,

Tel que le prescrit l'article 45(2) de la *Loi sur l'éducation*, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est désire vous informer de la décision prise lors de sa séance ordinaire du 12 novembre dernier.

En effet le Conseil a voté par voix de résolution ce qui suit :

« QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation du DSFNE, la cession d'une parcelle de terrain, appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick et située sur le terrain de l'école Le Tournesol (67 rue Laplante E. à Petit-Rocher), à la garderie Ici on grandit Inc. (65 rue Laplante E. à Petit-Rocher). »

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

La présidente,

Ghislaine Foulem

p.j.

c.c. *François Godin, chargé de projets, MEDPE*
 Pascal Landry, programme des infrastructures, MEDPE
 Marc Pelletier, directeur général, DSFNE
 Stéphanie Kerry, directrice générale désignée, DSFNE
 Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSFNE
 Amélie Godin, directrice de la garderie Ici on grandit Inc.



Garderie Ici on grandit inc.

65 Rue Laplante E.

Petit-Rocher, NB

506-783-7070

Date : 09/10/2025

À l'attention de :

Direction générale

District scolaire francophone Nord-Est

Objet : Intention d'achat d'une portion de terrain adjacent à l'école Le Tournesol

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous faire part de mon intention d'acquérir une portion du terrain appartenant au district scolaire, située à proximité immédiate de la garderie *Ici on grandit inc.*, voisine de l'école Le Tournesol situé au 67 Rue Laplante E à Petit-Rocher, NB.

Après discussion avec la direction de l'école, il nous a été confirmé que cette section du terrain n'est actuellement pas utilisée ni prévue pour un usage scolaire futur. De notre côté, l'acquisition de cette parcelle permettrait un agrandissement significatif de notre parc extérieur.

Présentement, notre espace de jeu extérieur peut accueillir un maximum de 52 enfants à la fois. En ajoutant cette portion de terrain, nous pourrions atteindre une capacité d'environ 100 enfants, offrant ainsi un environnement de jeu plus vaste, sécuritaire et mieux adapté aux besoins de notre clientèle grandissante. La garderie accueille actuellement 126 enfants, et cet agrandissement représenterait une amélioration importante pour leur bien-être et leur développement global.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir considérer favorablement cette demande et de m'indiquer la démarche à suivre pour évaluer la possibilité d'achat de ce terrain.

Je vous remercie sincèrement pour votre attention et votre collaboration. N'hésitez pas à me joindre pour toute information complémentaire ou pour convenir d'une rencontre afin d'en discuter plus en détail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Amélie Godin

Propriétaire et directrice

Garderie Ici on grandit inc.

garderieiciongrandit@outlook.com



ENVOI PAR COURRIEL

Le 20 novembre 2025

L'honorable Claire Johnson

Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King - Place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9
claire.johnson@gnb.ca

Madame la Ministre,

Tel que le prescrit l'article 45(2) de la *Loi sur l'éducation*, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est désire vous informer de la décision prise lors de sa séance ordinaire du 12 novembre dernier.

En effet le Conseil a voté par voix de résolution ce qui suit :

« QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation du DSFNE, la cession d'une parcelle de terrain, appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick et située sur le terrain de l'école Le Carrefour Étudiant (795 rue École à Beresford), à la garderie Carrefour des amis Inc. (806 rue École à Beresford). »

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

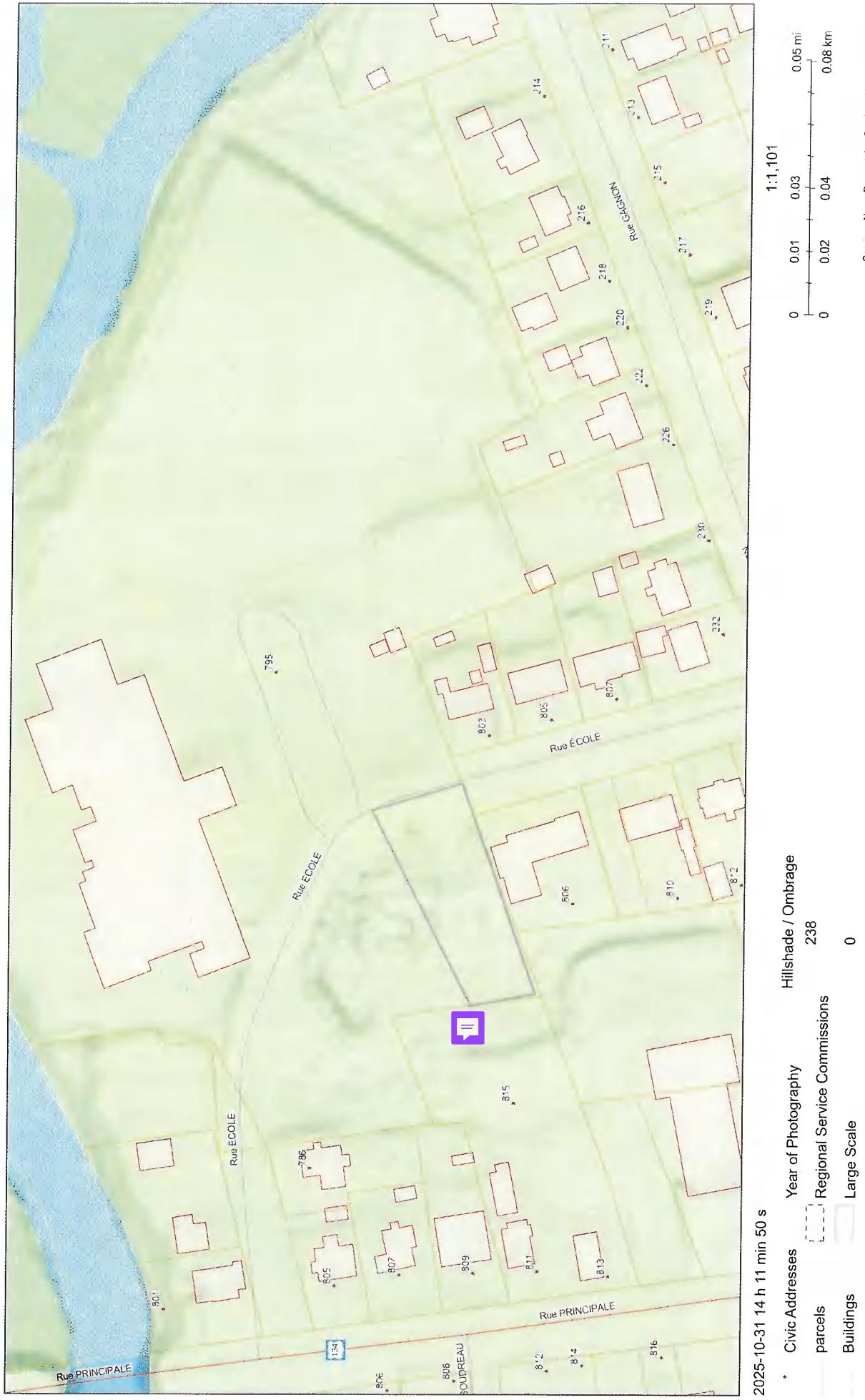
La présidente,

Ghislaine Foulem

p.j.

c.c. *François Godin, chargé de projets, MEDPE*
 Pascal Landry, programme des infrastructures, MEDPE
 Marc Pelletier, directeur général, DSFNE
 Stéphanie Kerry, directrice générale désignée, DSFNE
 Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSFNE
 Kevin Arseneau, responsable des installations scolaires, DSFNE
 Allain Hachey, directeur de la garderie Carrefour des amis Inc.

GeoNB Map Viewer



À l'attention du CED

À l'attention de : Madame Brigitte Foulem,
Présidente

Madame,

Dans le but d'offrir un environnement plus sécuritaire et fonctionnel à nos familles, nous souhaitons faire l'acquisition d'une part de terrain adjacente à notre service de garde.

Cet agrandissement permettrait d'améliorer l'espace de stationnement, de faciliter la circulation lors des arrivées et départs, et surtout d'assurer une sécurité accrue pour nos enfants, nos parents ainsi que pour notre personnel.

Nous sommes convaincus que ce projet contribuera de manière significative à la qualité de nos services et au bien-être de la communauté.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente demande et demeurons disponibles pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame la présidente, l'expression de nos salutations distinguées.



Allain Hachey

Propriétaire

Garderie Carrefour des amis Inc.

806 rue École,

Beresford, NB

E8K 1V5





À QUI DE DROIT

Le 21 novembre 2025

Objet : Lettre d'appui à la reclassification du poste d'agente et agent de développement communautaire (ADC)

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons exprimer notre appui indéfectible à la demande de reclassification du poste d'agente et agent de développement communautaire (ADC).

Au fil des années, le rôle des ADC s'est profondément transformé et complexifié. Ils assument aujourd'hui des responsabilités qui dépassent largement la portée de leur classification actuelle. Leur contribution est désormais stratégique et essentielle au développement et au rayonnement de nos écoles et de nos communautés.

Le travail des ADC est fondamental pour garantir le succès de nos écoles et pour tisser des liens forts et durables avec nos communautés. Ils sont les porteurs de nos couleurs, de nos finalités et de nos projets d'école réimaginée. Leur présence dans les écoles contribue directement à la vitalité, à la fierté et à l'identité linguistique et culturelle de nos élèves.

1. Évolution et complexification du rôle :

Au cours des dernières années, les ADC ont vu leurs responsabilités se transformer et se complexifier considérablement. Ils assument désormais la gestion de projets éducatifs, l'animation de démarches de mobilisation communautaire, le développement de partenariats scolaires et institutionnels, la recherche de financement, ainsi que l'interprétation et la mise en œuvre de diverses politiques. Ces tâches dépassent largement la portée prévue de leur classification actuelle.

2. Porteurs de nos couleurs et de nos finalités

Les ADC incarnent et portent nos couleurs : celles de nos finalités du Conseil d'éducation, de nos projets d'écoles réimaginées et de notre vision d'un apprentissage ancré dans la communauté. Ils soutiennent directement le succès des projets menés dans les écoles et contribuent à créer des milieux de vie dynamiques, novateurs et inclusifs.

...2

3. Appui aux relations avec les Premières Nations et à l'accueil des nouveaux arrivants

Les ADC jouent également un rôle essentiel dans le développement de relations respectueuses et durables avec les Premières Nations, en soutenant notamment le travail des conseillères aux relations avec les communautés autochtones. Leur contribution favorise une meilleure compréhension des réalités, des savoirs et des cultures autochtones au sein de nos écoles. Par ailleurs, en collaboration étroite avec l'agente d'accueil aux nouveaux arrivants et l'équipe des travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉÉ), les ADC soutiennent l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Leur travail permet de créer des milieux scolaires inclusifs, ouverts et accueillants, où chaque élève et chaque famille peut trouver sa place et s'épanouir. Par leur engagement, ils renforcent l'inclusion, l'intégration et l'ouverture aux cultures.

4. Tisseurs de liens forts entre écoles et communautés

Les ADC sont les garants de relations solides et durables entre les écoles, les familles, les organismes locaux et l'ensemble de la communauté. Leur rôle est essentiel pour renforcer le sentiment d'appartenance et mobiliser les partenaires.

5. Équité entre districts scolaires

Les ADC du DSF-S ayant été reclassifiés récemment, il apparaît nécessaire d'assurer une équité au sein d'une même classification syndicale. Il est important que la reconnaissance accordée ailleurs dans la province soit cohérente avec celle attendue pour les ADC du DSFNE.

6. Appui essentiel aux arts, à la culture et à la francophonie

Les ADC jouent un rôle clé dans la promotion des arts, de la culture et de la francophonie dans nos écoles. Ils soutiennent les initiatives artistiques, valorisent l'identité culturelle et créent des occasions pour les élèves de vivre pleinement leur culture linguistique.

7. Gestion stratégique de données et valorisation du travail des écoles

Les ADC assurent la collecte, l'analyse et la gestion de données qui démontrent l'impact positif de l'école entrepreneuriale et des partenariats communautaires. Ils contribuent également au rayonnement des écoles grâce à leur expertise en communications et en valorisation des projets éducatifs.

8. Accès à des ressources et financement pour les écoles

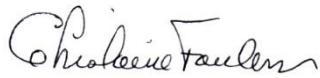
Grâce à leur capacité à monter des projets, identifier des opportunités de financement et établir des partenariats porteurs, les ADC permettent aux écoles et aux communautés d'accéder chaque année à des ressources financières importantes. Ces fonds se traduisent directement en opportunités accrues pour les élèves.

Nous croyons fermement que leur demande de reclassification doit être accueillie favorablement. Leur rôle a évolué, leur expertise s'est élargie, et il est essentiel que leur classification reflète désormais la réalité et l'importance de leurs responsabilités.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente d'une réponse positive, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La présidente,



Ghislaine Foulem